

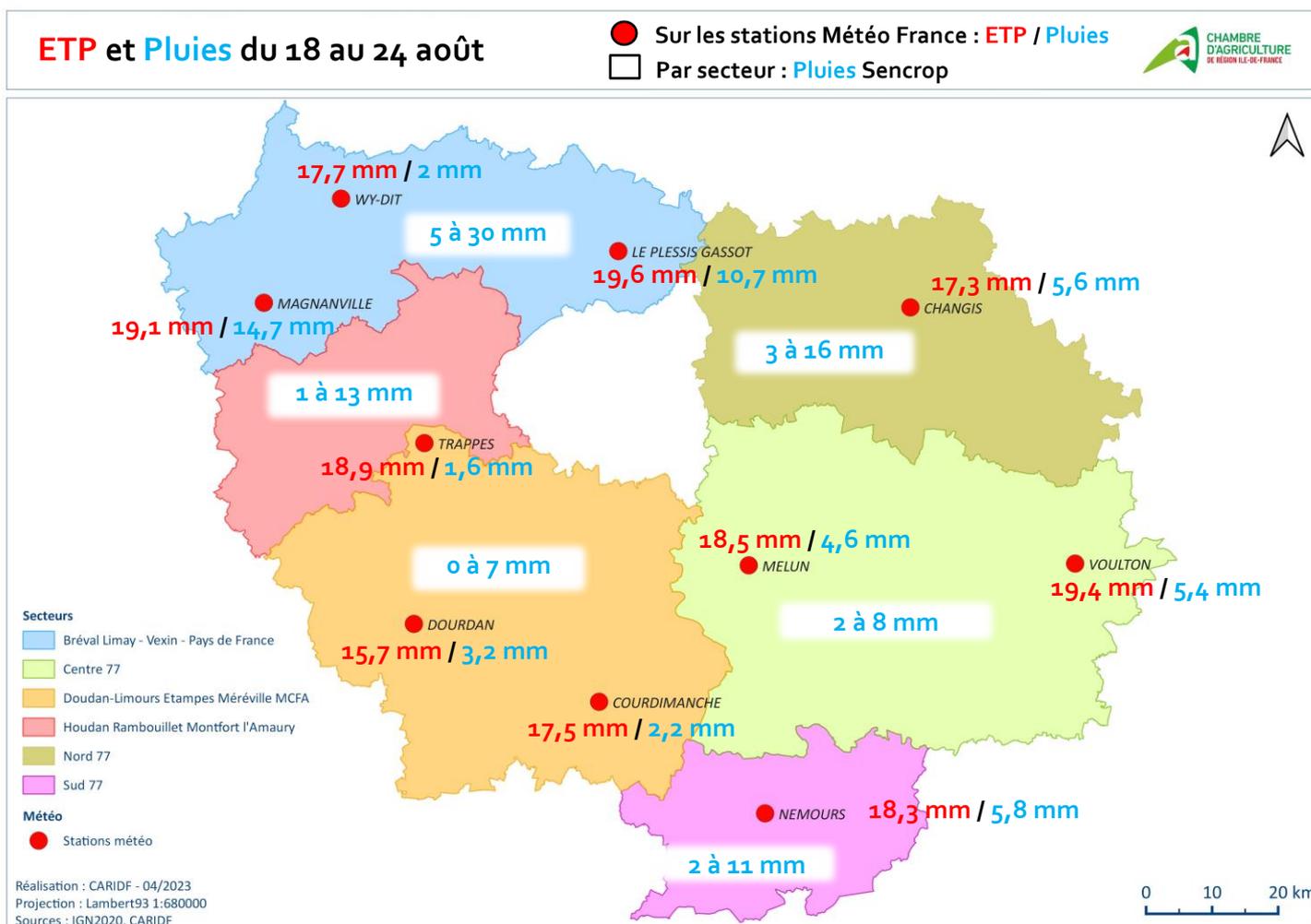
Irriplaine 2023 N° 24 - Vendredi 1^{er} septembre 2023

Ronan OLIVO, Chargé d'études gestion quantitative, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
01 64 79 31 15 / 06 07 18 14 37 / ronan.olivo@idf.chambagri.fr

Sommaire

METEO OBSERVEE DEPUIS 7 JOURS → ETP ET PLUIES.....	1
COEFFICIENTS CULTURAUX → KC.....	2
SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL → RFU.....	2
CONSEILS EN IRRIGATION.....	3
RESTRICTIONS EN COURS.....	4

METEO OBSERVEE DEPUIS 7 JOURS → ETP ET PLUIES



Prévisions des 7 prochains jours :

Pluies (différents modèles météo)
0 à 5 mm partout, excepté sur le Nord-Ouest de l'IdF avec jusqu'à 30 mm prévus

ETP (d'après statistiques)
25 à 35 mm
(augmentation des températures)

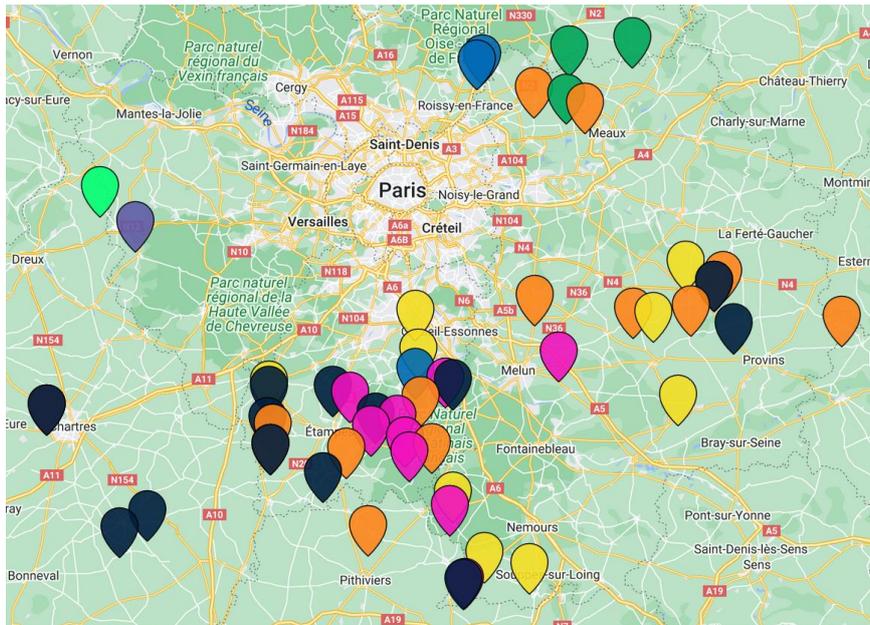
COEFFICIENTS CULTURAUX → KC

Les coefficients culturaux (grandes cultures et maraîchage) sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture via le lien suivant :

https://idf.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Ile-de-France/160_Inst-IDF/5_-_Les_ressources/Documents/20230414-CoefficientsCulturauxKc-CARIDF.pdf

SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL → RFU

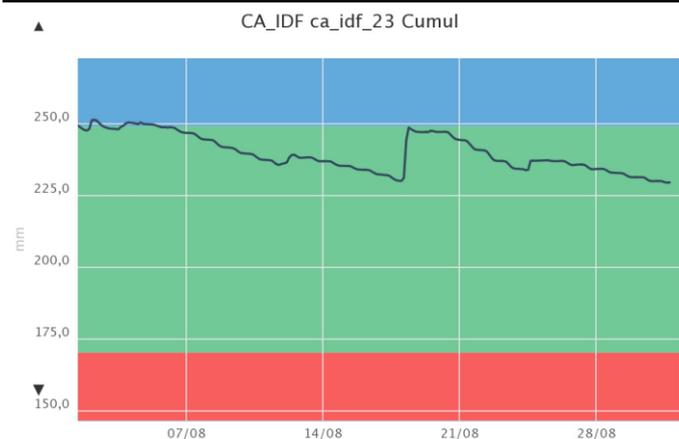
Réseau des sondes capacitives de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, réparti sur les secteurs Irriplaine



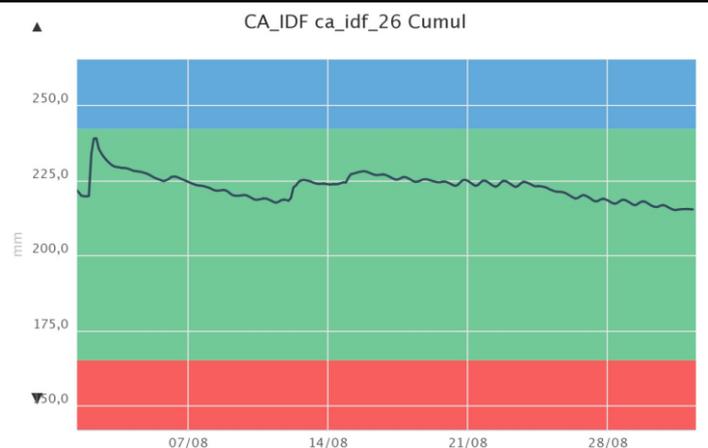
Légende sondes :



Pomme-de-Terre

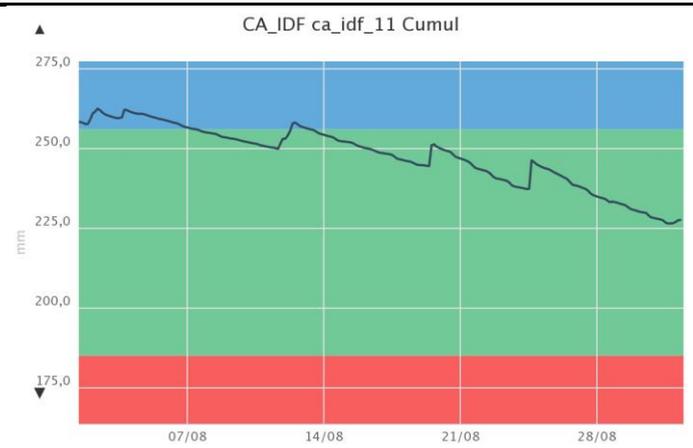


Culture : PdT Lady clair (industrie) plantées 17 avril, secteur centre 77
Sol : limon franc moyen

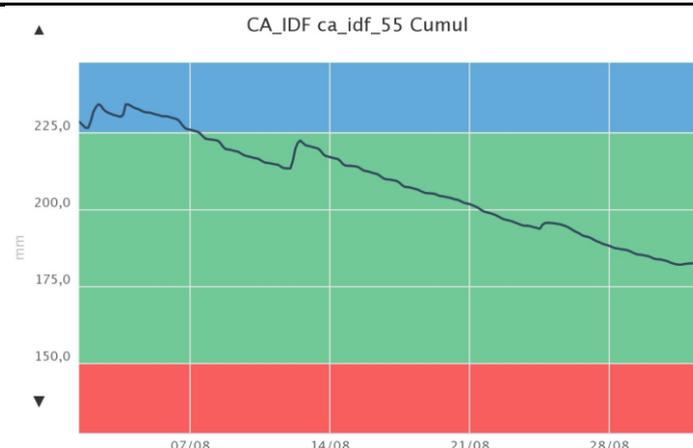


Culture : Pdt industrie (Inovator) plantées 20 avril, secteur Nord 77
Sol : limon profond

Betterave

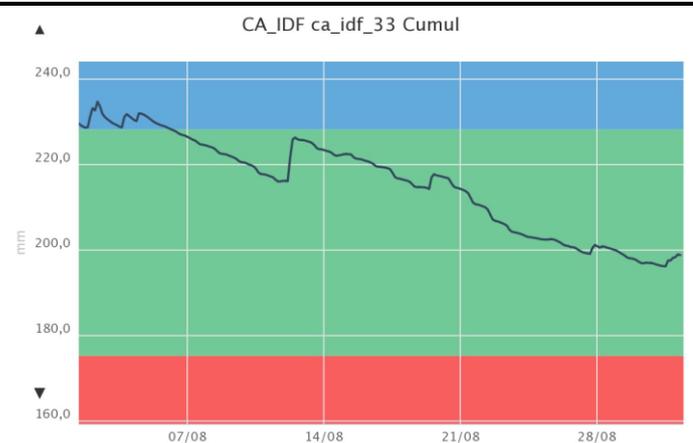


Culture : Betteraves semées 5 avril, Prunay-sur-Essonne g1, secteur MCFA
Sol : argilo-calcaire superficiel

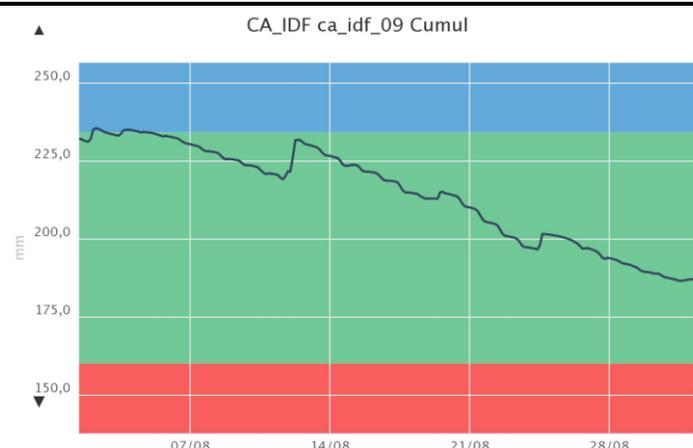


Culture : Betteraves, Morigny-Champigny g1, secteur Etampes-Méréville
Sol : limon argileux profond

Maïs



Culture : maïs semé 9 avril, secteur sud 77
Sol : argilo-calcaire superficiel



Culture : maïs semé 19 avril, Ballancourt-sur-Essonne g1, secteur MCFA
Sol : limon franc superficiel

CONSEILS EN IRRIGATION

CULTURE	STADE	CONSEIL
Maïs	Grain pâteux à 50% d'humidité du grain	Pas d'irrigation la semaine prochaine
		En sol superficiel, en fonction de la météo annoncée dans une semaine, il faudra éventuellement prévoir un dernier tour d'eau autour du stade H45 (humidité du grain de 45 %) pour favoriser le remplissage optimal du grain jusqu'à atteinte de la maturité physiologique (stade H32, PMG fixé).
Pomme de terre	Jaunissement du feuillage à récolte	Fin d'irrigation
Tournesol	Maturation	
Betterave	Couverture	
Haricots verts	Développement des gousses à récolte	Pour les haricots encore en terre, en dehors de l'extrême nord-ouest du secteur Bréval-Limay-Vexin-Pays de France (qui a reçu 20 à 30 mm de pluie les 7 derniers jours), prévoir un tour d'eau de 15 à 25 mm.

RESTRICTIONS EN COURS

• Historique 2023 des niveaux de restrictions en Ile-de-France :

Année		2023																											
Semaines	Lundi (jour/mois)	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	10/7	17/7	24/7	31/7	7/8	14/8	21/8	28/8	
du lundi au dimanche	Dimanche (jour/mois)	5/3	12/3	19/3	26/3	2/4	9/4	16/4	23/4	30/4	7/5	14/5	21/5	28/5	4/6	11/6	18/6	25/6	2/7	9/7	16/7	23/7	30/7	6/8	13/8	20/8	27/8	3/9	
Dates des arrêtés préfectoraux (jour/mois) :																													
Département 77																													
Département 78																													
Département 91																													
Département 95																													
Paris & proche couronne																													
Historique des niveaux de restrictions :																													
Légende couleur restrictions :																													
V		Vigilance																											
A		Alerte																											
AR		Alerte renforcée																											
C		Crise																											
Départements	Zones d'alerte																												
77	Ancoeur																												
77	Auxence																												
77	Beuvronne																												
77	Ecole																												
77	Essonne																												
77	Gondoire																												
77	Grand Morin																												
77	Loing																												
77	Lunain																												
77	Marne																												
77	Orvanne																												
77	Ourcq																												
77	Petit Morin																												
77	Reveillon																												
77	Seine																												
77	Théroutte																												
77	Voulzie																												
77	Yerres																												
77	Yonne																												
78	Seine																												
78	Centre																												
78	Sud-Est																												
78	Sud-Ouest																												
91	La Bièvre, l'Yvette et leurs affluents																												
91	L'Orge et ses affluents, à l'exception de l'Yvette et de ses affluents																												
91	L'Essonne, la Juine, l'Ecole et leurs affluents																												
91	L'Yerres et ses affluents																												
91	La Seine dans sa traversée du dpt de l'Essonne, et ses petits affluents directs																												
95	Oise et Seine																												
95	Plaine de France et Parisis																												
95	Vexin																												
Paris & proche couronne	Zone 1 : Marne et Seine																												
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras																												
Paris & proche couronne	Zone 2b : Nappe du Champigny																												
Départements	Nappe de Champigny																												
77	Champigny Est																												
77-91-94	Champigny Ouest																												
Départements	Nappe de Beauce																												
77	Fusain																												
77-78-91	Beauce centrale																												

- **NOUVEAU site PROPLUVIA** : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>
 - Restrictions d'eau en vigueur par bassin versant et par commune, avec accès aux arrêtés préfectoraux
 - Historique des restrictions.

• **Mesures de restrictions en cours :**

Département	Zone d'alerte	Niveau de restriction	Mesures de restriction
77	- Grand Morin - Orvanne - Yonne - Lunain	Vigilance	Aucune
77	Petit Morin	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 11h et 18h Irrigation des cultures de pommes de terre et légumes : Dérogations possibles : ddt-secheresse@seine-et-marne.gouv.fr Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdiction, sauf pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
78	-Seine - Sud-Est	Vigilance	Aucune
78	Sud-Ouest	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 11h et 18h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
78	Centre	Crise	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdit Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
91	L'Orge et ses affluents, à l'exception de l'Yvette et de ses affluents	Vigilance	Aucune
95	Oise et Seine	Vigilance	Aucune
95	- Vexin - Plaine-de-France et du Paris	Alerte	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 10h et 18h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau : Interdiction de remplissage, de maintien en eau et de vidange Autorisation nécessaire pour les usages commerciaux
Paris & proche couronne	Ensemble	Vigilance	Remplissage plans d'eau : Interdit du 15 juin au 30 septembre pour les plans d'eau alimentés par des prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement, sauf pour la défense incendie
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	Alerte renforcée	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 9h et 20h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Remplissage plans d'eau : Interdit, sauf pour la défense incendie et exception possible sur demande auprès de la Police de l'eau en cas d'usages commerciaux ou d'enjeux liés aux milieux aquatiques
Nappe souterraine	Secteur	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Nappe de Beauce	Fusain	Alerte	- Prélèvements interdits du dimanche 8 h au lundi 8 h, soit 24 heures consécutives - Possibilité de fractionnement par 12 h sur demande motivée pour un total de 24 heures hebdomadaires : interdiction 2 fois de 8h à 20h. - Mesures spécifiques pour les forages impactant très fortement le débit du Fusain : Forage de priorité 1 : prélèvement interdit quatre jours par semaine Forage de priorité 2 : prélèvement interdit trois jours par semaine. La plage d'interdiction couvre notamment la période s'étendant du samedi 8h au lundi 8h.
Nappe de Champigny	Champigny Est	Alerte	Toutes cultures hors spécialisées : Réduction de 5 % du quota restant à utiliser Cultures légumières et maraîchères, horticulture, pépinière, gazons, arboriculture, plantes aromatiques, et serres : Aucune réduction

Des demandes de dérogations, dûment motivées, peuvent être réalisées directement auprès des DDT. Le préfet pourra, à titre exceptionnel, adapter les mesures de limitation, essentiellement dans le cas où l'usage de l'eau est interdit.